



Pour que le numérique profite à tous, Mobilisons-nous pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Grande rencontre à Lyon, les 2 et 3 juin 2016

Contexte

Le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout individu, quel que soit son âge au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun.

S'informer sur ses droits, les faire valoir, sortir du chômage, se former, communiquer, entreprendre, s'épanouir au quotidien dans la sphère citoyenne, sociale, faire face aux évolutions du travail suppose aujourd'hui la mobilisation de compétences de base intégrant le numérique, la lecture et l'écriture.

Pour les 2.500.000 personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays, cette accélération peut générer de nouvelles formes d'exclusion ou d'inégalités car l'utilisation des supports numériques repose majoritairement sur l'écrit. L'illettrisme constitue donc un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle, à l'échange d'informations...

Pour faire face à cet enjeu et proposer des solutions adaptées, tous les partenaires réunis par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (société civile, pouvoirs publics nationaux et territoriaux, partenaires sociaux...) souhaitent susciter une prise de conscience pour que chacun prenne bien la mesure des conséquences concrètes de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans le même temps, les partenaires réunis par l'ANLCI souhaitent promouvoir toutes les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base en développant des solutions qui garantissent leur accès à la lecture, à l'écriture et plus particulièrement aux usages de base du numérique.

C'est pour répondre à ce double objectif que l'ANLCI organise les 2 et 3 juin 2016 à LYON les Journées du numérique et vous invite à faire connaître vos solutions en répondant à l'appel à communication ci-joint. Les propositions retenues seront présentées par les acteurs qui les mettent en œuvre les 2 et 3 juin prochain à LYON.

Appel à communication

Important : L'appel à communication est strictement réservé à la présentation d'une action réalisée, ou en cours de réalisation, dans l'un ou plusieurs cas suivants :

- facilitant l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme, leurs accès à la société numérique, notamment les services publics dématérialisés,
- proposant des démarches spécifiques permettant aux personnes en difficulté avec les compétences de base d'acquérir la compétence numérique,
- intégrant l'usage du numérique, comme levier d'acquisition ou de consolidation des compétences de base, de qualification ou d'orientation des personnes confrontées à l'illettrisme.

Il s'agit de présenter une initiative, une expérience ayant produit des effets significatifs auprès de ces personnes ; ces dernières étant visées directement par les actions ou faisant partie de leur public cible.

L'expérience pourrait concerner toute activité d'apprentissage (formel ou informel), d'insertion, d'évolution professionnelle ou d'accès à la société numérique.

Proposition à remettre par courriel à Elie Maroun (elie.maroun@anlci.fr) **au plus tard le 22 avril 2016**.

Une réponse vous sera communiquée le 2 mai 2016.

Les communications retenues seront présentées par les porteurs des actions les 2 et 3 juin à Lyon.

Pour les organismes souhaitant réserver un stand à l'espace d'exposition AGORA en vue de présenter des dispositifs, outils ou produits, une demande explicite en plus de cette fiche est également à soumettre par courriel.

[Accéder au formulaire en ligne](#)